

DEPARTEMENT DU CALVADOS
 COMMUNE DE THUE ET MUE
 PLAN LOCAL D'URBANISME DE BROUAY

APPROBATION
 DOCUMENT GRAPHIQUE
 PLAN DE ZONAGE AU 1/2000 - PIECE E2

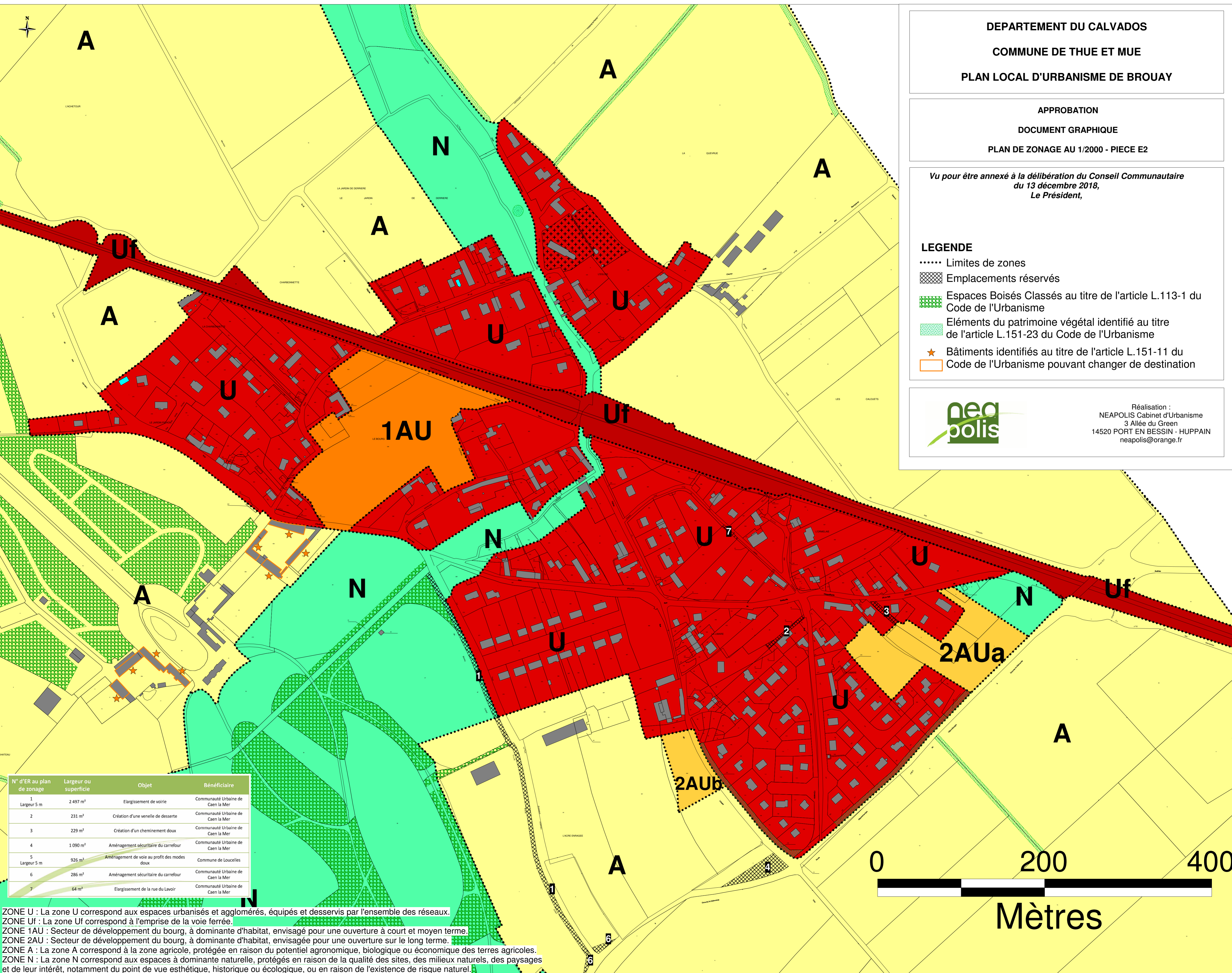
*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
 du 13 décembre 2018,
 Le Président,*

LEGENDE

- Limites de zones
- ▨ Emplacements réservés
- ▨ Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- ▨ Eléments du patrimoine végétal identifié au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- ★ Bâtiments identifiés au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- ▭ Code de l'Urbanisme pouvant changer de destination



Réalisation :
 NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme
 3 Allée du Green
 14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN
 neapolis@orange.fr



N° d'ER au plan de zonage	Largeur ou superficie	Objet	Bénéficiaire
1	2 497 m ²	Élargissement de voirie	Communauté Urbaine de Caen la Mer
2	231 m ²	Création d'une venelle de desserte	Communauté Urbaine de Caen la Mer
3	229 m ²	Création d'un cheminement doux	Communauté Urbaine de Caen la Mer
4	1 090 m ²	Aménagement sécuritaire du carrefour	Communauté Urbaine de Caen la Mer
5	926 m ²	Aménagement de voie au profit des modes doux	Commune de Loucelles
6	286 m ²	Aménagement sécuritaire du carrefour	Communauté Urbaine de Caen la Mer
7	64 m ²	Élargissement de la rue du Lavoir	Communauté Urbaine de Caen la Mer

ZONE U : La zone U correspond aux espaces urbanisés et agglomérés, équipés et desservis par l'ensemble des réseaux.
ZONE Uf : La zone Uf correspond à l'emprise de la voie ferrée.
ZONE 1AU : Secteur de développement du bourg, à dominante d'habitat, envisagé pour une ouverture à court et moyen terme.
ZONE 2AU : Secteur de développement du bourg, à dominante d'habitat, envisagée pour une ouverture sur le long terme.
ZONE A : La zone A correspond à la zone agricole, protégée en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
ZONE N : La zone N correspond aux espaces à dominante naturelle, protégés en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, ou en raison de l'existence de risque naturel.